Le Cimetière burgonde du Cras-Chalet près de Bonfol

Autor(en): **Boéchat, P.-A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **1 (1885-1888)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-684379

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Cimetière burgonde du Cras-Chalet

près de Bonfol

Par le Dr P.-A. BOÉCHAT

(Avec une planche)

Dans l'histoire des peuples qui ont successivement occupé notre pays, l'époque romaine et plus récemment l'époque préhistorique, ont donné lieu à un nombre considérable de travaux.

Depuis la découverte de Ferdinand Keller à Meilen, au lac de Zurich, on a cherché avec ardeur à épuiser la liste des témoins muets de ces temps, cachés dans les tourbières, dans les tumulus et dans les lacs. Comme le dit avec raison Virchow (1), à propos des palafittes de nos lacs, « il a suffi de l'activité d'une seule génération pour réunir les restes de plusieurs siècles, au point que le tableau de cette civilisation, qui n'a pas laissé de documents historiques, pas même de légendes, nous est représentée d'une façon si complète, si vivante et si entière, que les études ultérieures y apporteront probablement fort peu de modifications et de développements. »

Cette époque préhistorique est largement représentée dans tous nos musées, même les plus modestes. Des col-

(1) V. Gross. Les Protohelvètes. Berlin, 1883. Préface par R. Virchow, traduction.

lections particulières lui sont entièrement consacrées. Récemment encore, l'une d'elles a été l'objet d'un honneur tout spécial de la part de la Confédération, qui a voulu posséder la suite la plus complète des documents fournis par ces temps reculés, alors que la Suisse était déjà occupée par un peuple, ayant atteint un haut degré de développement matériel et artistique, qui se montre dans ses armes, ses parures, et, en général, dans tous les objets servant à son usage.

L'époque romaine a été aussi fort bien étudiée. On ne s'est pas contenté des passages des auteurs anciens qui sont consacrés à des événements dont notre pays a été le théâtre. On a fouillé les ruines des villes antiques ; on s'est mis à la recherche des camps, des forteresses, des villas, des voies de communication. On a exhumé du sol, des monnaies, des armes, des objets d'un usage journalier, des ornements, des monuments funéraires, parfois les substructions de maisons entières. On a pu ainsi compléter les récits des anciens, et se faire une idée de l'influence exercée dans notre pays par Rome, au temps de sa domination.

Il est loin d'en être de même, pour ce qui concerne la période de confusion et de troubles, qui suivit la chute de l'empire romain et que j'ai vu désigner avec raison dans un musée, sous le nom d'*époque barbare.*

Les rudes envahisseurs, mal équipés, mal armés, qui livraient, suivant l'expression de Darwin, le combat pour l'existence, eurent raison de la stratégie savante des cohortes romaines. Ils n'avaient pas eu le loisir de s'occuper beaucoup d'objets de parure et des arts en général, bien qu'on retrouve encore chez eux un certain goût dans la forme des armes. Se faire place par la force devait être leur première préoccupation. Un certain dédain pour les produits de ces populations qu'ils venaient de soumettre, les empêcha peut-être d'adopter les usages, les coutumes et les mœurs de leurs prédécesseurs dans notre contrée.

Durs à la fatigue, vivant de peu, ayant conservé des goûts nomades, même après leur établissement définitif, ils n'admettaient pas l'emploi d'une foule d'objets nécessaires à la vie domestique des contemporains de la domination romaine.

De là vient que les résultats des fouilles qui concernent cette époque sont peu abondants en trouvailles de toute espèce, ayant trait au genre de vie, aux usages, à la parure de ces temps : ce sont surtout les tombeaux qui en ont livré des vestiges, comme à Develier, à Courfaivre, à Beurnevésin, à Bassecourt, etc.

Les historiens latins nous ont raconté simplement à grands traits les invasions de ces Barbares aux confins de l'empire, leur marche envahissante, leur établissement sur les débris de l'empire romain ; mais lorsqu'on est arrivé à ce point les documents font défaut.

M. l'abbé Vautrey, dans l'ouvrage historique si consciencieux et si étudié, par lequel il a terminé une vie si bien remplie, s'exprime ainsi, au sujet de cette époque tourmentée (1) :

« L'invasion des Barbares dans les Gaules est comparée, par les historiens contemporains, à l'Océan débordant ses rives et portant ses eaux impétueuses à travers les contrées qu'il couvre de ses flots. Sous l'action dévastatrice de ce torrent, la Rauracie perdit ses villes, ses monuments, ses habitants même ; le christianisme, dans plusieurs régions, fut emporté avec la civilisation romaine. » Il avait déjà insisté auparavant sur la disparition des documents historiques au milieu de cet effondrement de toutes choses. C'est seulement deux siècles plus tard qu'il est possible de renouer la chaîne interrompue des évêques de Bâle.

Les Burgondes qui, vers le commencement du Ve siècle (405) occupèrent le Jura et les territoires voisins de la

(1) Mgr Vautrey. Histoire des Evêques de Bâle, 1884. T. I., p. 30.

Gaule, ont une histoire, de hauts faits d'armes, une longue série de chefs et de rois dont les noms sont parvenus jusqu'à nous ; mais nous sommes bien moins au courant de leur vie domestique que de celle des Romains, qui ont marqué leur passage et imprimé leur cachet, sur tous les territoires qu'ils ont conquis.

De là provient l'intérêt captivant des recherches archéologiques qui contrôlent les récits des historiens, nous introduisent dans la vie intime de ces Barbares, nous laissent entrevoir une foule de particularités intéressantes sur leurs mœurs, leurs habitudes, leurs funérailles.

Moins somptueusement installées que celles des Romains, leurs demeures ont laissé peu de traces, à moins que les restes de celles-ci ne se superposent à des constructions romaines. C'est surtout dans les tombeaux qu'on a fait jusqu'à présent d'heureuses trouvailles. Le mode de sépulture est ici bien différent de celui de Rome, qui incinérait les corps. Dans les cimetières burgondes, les cadavres étaient conservés dans des tombeaux en pierres, ou ils étaient environnés de dalles ; d'autres fois, on les entourait de pierres plates, de petites dimensions, ou bien on les enfermait simplement dans la terre.

Parmi les sépultures burgondes de notre pays, les plus connues proviennent du cimetière de Bassecourt, découvert pendant les travaux de construction du chemin de fer. Quiquerez les a décrites dans plusieurs mémoires insérés dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* de Zurich (1). Le même auteur signale une série d'autres localités, dans lesquelles on a trouvé des restes burgondes : ainsi Develier dans la même vallée, Liesberg, Röschenz et Wahlen, au val de Laufon, Crémines dans la vallée de Moutier, puis Courgenay, Villars, Chevenez, Damvant, Grandfontaine, Alle, Frégiécourt et Beurnevésin, en Ajoie.

(1) A. Quiquerez. Cimetière burgonde à Bassecourt. Indicateur. 1879. p. 946.

Il y a lieu de dire en plus que, dans le Jura, nulle part, ainsi que le constate Quiquerez, on n'a trouvé d'objets se rapportant aux croyances religieuses des Burgondes. Cet auteur ajoute même en ce qui concerne Bassecourt : « aucun des objets découverts ne révèle que cette population ait déjà embrassé le christianisme. » On possède cependant des preuves de la conversion des Burgondes fixés dans plusieurs localités de la Suisse occidentale et de la Franche-Comté. De notre côté, nous croyons pouvoir établir, par une preuve à peu près convaincante, que le cimetière burgonde du *Cras Chalet* renferme des restes de Burgondes chrétiens. Ce serait ainsi la première localité du Jura, habitée par cette nation, qui aurait laissé des traces de la religion de celle-ci.

Dans le courant de l'été de 1885, on construisait une nouvelle route pour relier Bonfol à Beurnevésin, par le vallon de la Vendline. Au dessous du premier de ces villages, ce vallon se rétrécit sensiblement, en sorte que le thalweg n'a plus que 150 mètres de large environ. Des deux côtés, se dressent des coteaux peu élevés, mais à pente rapide, à gauche le *Cras Grillon*, à droite le *Cras Chalet*. La nouvelle route suit le sentier qui est indiqué le long du Cras Chalet à la cote 445 de la nouvelle carte d'état-major, à 16 mètres au-dessus du thalweg. C'est exatement sur ce point que, sur une longueur de 40 mètres et une largeur de 8 mètres, on a découvert un grand nombre de squelettes.

Malheureusement, au cours de travaux qui se poursuivaient rapidement, et en l'absence de toute collaboration, il a été impossible d'exercer une surveillance efficace, de sorte que plusieurs des objets trouvés ont été dispersés.

Il est évident que nous sommes ici en présence d'un cimetière qui a dû servir pendant un laps de temps considérable, car on peut évaluer le nombre des squelettes découverts à près de quarante.

Le coteau du Cras Chalet a une inclinaison d'environ

45° du côté du vallon. Favorablement exposé, il est orienté à l'E.-S.-E. Dans la belle saison, le soleil y darde ses plus chauds rayons, pendant une grande partie de la journée. Le sol est recouvert d'un gazon court, peu fourni. Le terrain est essentiellement composé de deux couches : la plus profonde est une assise transversale de calcaire jurassique, souvent délité, qui affleure sur plusieurs places, et ayant servi autrefois de carrière. Au dessus de cette couche, on trouve un terreau noirâtre, mélangé à des débris de calcaire, à des silex de forme variable, entourés d'une croûte calcaire blanche ou jaunâtre. L'écoulement des eaux, favorisé par la déclivité du terrain, a fait pénétrer la terre végétale au milieu du calcaire, sous forme de nids, de veines etc. L'épaisseur de cette couche est variable suivant la hauteur. Par places, elle dépasse 1^{m} 50, et parfois elle n'atteint pas 0^{m} 50 : c'est ainsi que nous avons vu l'extrémité inférieure des deux tibias d'un squelette, émerger à moins de 0^{m} 40 de profondeur, alors que le crâne avait au dessus de lui une couche de terre de 1^{m} 20 de hauteur.

Les squelettes étaient disposés sur trois rangs. Dans la première, soit l'inférieure, ils étaient couchés parallèlement dans le décubitus dorsal, d'une manière assez régulière ; la seconde, qui présentait le même arrangement, était la plus longue et la plus nombreuse. Ces deux rangées ont entièrement disparu pour faire place à la route. De la troisième, qui n'était pas régulière, il reste encore une partie, qui forme actuellement le haut du talus de la nouvelle route.

Généralement les squelettes étaient placés côte à côte dans une direction perpendiculaire à celle du coteau. Cependant, le 17 juillet, les ouvriers ont mis à nu un squelette couché en travers, c'est-à-dire dans la direction de la colline. Quelques jours auparavant, nous avions trouvé, dans une même ligne, deux squelettes superposés.

De la disposition générale, il résulte que les extrémités

inférieures du corps, dirigés vers le thalweg, étaient à une profondeur bien moindre que la tête, enfoncée dans le coteau : la première variait entre 0m 40 et 0m 80, et la seconde allait de 0m 80 à 1m 40.

La plupart des corps avaient été simplement ensevelis dans la terre avec leurs habits, car on n'a pas retrouvé de clous indiquant la présence de cercueils en bois (1).

Un certain nombre était entouré de pierres plates enfoncées dans le sol par une de leurs extrémités et placées parallèlement de manière à former une sorte de niche de 0m 25 à 0m 35 de profondeur, sur une largeur de 0m 40. Il est impossible de dire si cette sorte de cercueil était recouvert de planches ou de madriers. En tout cas, il n'y a pas trace de dalles de recouvrement. Nous avons pu faire cependant des remarques qui laisseraient supposer que le corps était protégé en haut contre la chûte des terres. Dans les sépultures entourées de pierres, les crânes sont mieux conservés que dans les autres ; ils sont habituellement remplis d'un terreau noir, fin, dû à la lente filtration des eaux, alors qu'on trouve bon nombre de crânes provenant de squelettes simplement déposés dans la terre, qui sont écrasés ou aplatis.

Du reste, les os sont extrêmement fragiles et friables. C'est ainsi qu'on peut prendre un tibia de forte taille, au moment où il sort de terre, et le rompre par fragments,

(1) L. Rochat. Recherches sur les antiquités d'Yverdon. Mittheilung. der antiq. Gesellsch. in Zurich, 1861. T. XVV, p. 86. Cet auteur indique qu'au cimetière dit du « Pré de la Cure », qui reposait sur les ruines de bâtiments romains, on a retrouvé des squelettes nombreux de tout âge, même d'enfants, avec les dents bien conservées. La profondeur des fosses variait de 0m 50 à 0m 75. Les squelettes étaient étendus sur le dos, les bras allongés sur les côtés et la face tournée vers l'Orient. Il y avait un petit nombre de tombes murées, la plupart des corps avaient été mis en terre libre, dans des cercueils en bois, dont on a retrouvé les clous.

Le chanoine Straub (Le cimetière de Strasbourg, in Bull. de la Soc. pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 1881), p. 114, écrit : « Le plus grand nombre des corps était déposé dans des cercueils en bois. Il ne rest de ces derniers que les clous en fer, à forte tête arrondie, qui reliaient les ais.

absolument comme un morceau de bois mort. Aussitôt qu'ils sont à l'air, ces os reprennent de la ténacité. Les crânes sont disloqués la plupart, leurs os se brisent au moindre choc, et comme le terrain est excessivement dense et adhérent, il est très difficile d'obtenir un exemplaire entier. C'est à peine si, avec une foule de précautions, nous avons pu en recueillir deux complets qui sont actuellement à Berlin, entre les mains de M. le professeur Virchow.

Les squelettes appartiennent aux différents âges de la vie. Ainsi nous trouvons dans nos notes que, le 18 juillet, il a été exhumé, sur la seconde ligne, trois squelettes, le premier avait le crâne reposant sur l'épaule droite; ses os étaient volumineux, quoique extrêmement friables, les empreintes musculaires, en particulier les lignes rugueuses, étaient très prononcées : il devait appartenir à un homme de haute taille, très vigoureux, dans la force de l'âge. Il était simplement enfoui dans la terre. A côté de celui-ci, entourés par la même bordure de pierres plates, se trouvaient deux autres squelettes. Le crâne de l'un est couché sur l'épaule gauche, son humérus droit est recouvert en partie par l'humérus gauche de son voisin : les os de l'avant-bras reposent en travers sur le bassin. Il paraît provenir des restes d'un adulte de taille moyenne. Le troisième squelette, d'après sa taille, appartient à un enfant de 8 à 10 ans. On remarque encore à la mâchoire quelques restes de dents de lait. La tête est appuyée sur l'épaule gauche.

Les dents sont en général bien conservées, l'émail est encore brillant. Elles s'enlèvent facilement à cause de la friabilité des os. Sur une mâchoire inférieure d'adulte, on distingue l'usure du bord libre, due à un long usage.

Ce cimetière a évidemment servi à une population sédentaire, car le sexe et l'âge s'y trouvent confondus. Les objets exhumés sont peu nombreux, par rapport à la quantité de squelettes mis au jour. Nous avons recueilli

un couteau en fer, une paire de boucles d'oreilles en bronze, trois bagues, dont deux en bronze et une en cuivre(?), un bracelet en bronze, un collier complet (1), des fragments de collier, deux agrafes de ceinturon, et enfin une boule en silex.

La lame de couteau (fig. 6) en fer a 17 centimètres de long sur 26 millimètres de large : comme forme, elle se rapproche assez des poignards de la belle époque du bronze. Nous l'avons sortie nous-même : elle était placée obliquement sur le bassin d'un squelette d'adulte à portée de la main gauche. Quiquerez a aussi décrit une lame de couteau semblable (2) provenant de Bassecourt : elle est droite et terminée par une pointe, sa longueur est de 12 centimètres. Cet auteur rappelle que chacun des guerriers ensevelis avait, outre ses armes, un petit couteau en fer.

Les deux boucles d'oreilles (fig. 4) ont été trouvées et recueillies, avec soin par nous, des deux côtés du crâne d'un squelette d'adulte appartenant évidemment, d'après la disposition des os pubiens, au sexe féminin. Celle qui se trouvait à gauche est incomplète, une partie a été comme dissoute dans le sol, auquel elle a donné une belle teinte verdâtre ; celle de droite est plus complète ; elle est composée d'un fil de bronze d'une épaisseur de 2 millimètres, formant un anneau de 36 millimètres de diamètre. Une des extrémités est terminée par une petite boucle, l'autre recourbée en forme de crochet pour fermer le cercle en pénétrant dans la boucle. On n'a rien retrouvé de semblable ni à Bassecourt, ni à Yverdon, mais nous en avons vu un superbe échantillon fort bien conservé, au Musée de Montbéliard. M. Quiquerez (3) a donné

(1) Cet objet, ainsi que la bague de cuivre, ont été présentés à la Section de Porrentruy de la Société d'émulation par M. le préfet Favrot.

(2) A. Quiquerez. Antiquités burgondes. Indicateur 1877, p. 769.

(3) A. Quiquerez. Topographie d'une partie du Jura oriental, 1864. pl. VII, fig. 8 et 10, pl. X, fig. 7.

plusieurs dessins de boucles d'oreilles semblables, provenant de Develier et de Courfaivre.

Les trois bagues ont un aspect dissemblable : l'une forme un simple anneau de bronze, de forme fruste, sans ornementation (fig. 5), la seconde, de cuivre probablement (fig. 9), est composée d'une feuille creuse en dedans, plus large à la face dorsale qu'à la face palmaire du doigt. Elle est fortement corrodée à la surface et ne présente aucune ornementation. Ce fut l'objet qui attira le premier notre attention. La troisième, qui est en bronze (fig. 8), est aussi creuse à l'intérieur, son diamètre n'a pas plus de 23 millimètres. A la partie postérieure de l'anneau qui vient se placer sous le doigt, du côté de la paume de la main, sa largeur est seulement de 4 millimètres, tandis qu'en avant elle est de 14 millimètres : elle présente, sous ce rapport, quelque ressemblance avec les bagues dites « chevalières ». Cette partie élargie est ornée de dessins formés par six stries longitudinales, trois de chaque côté, limitant au centre un espace ovalaire. L'espace compris entre deux des stries est coupé de hachures transversales. D'autres hachures, obliques et transversales, ornent les bords. Au centre, dans l'espace ovalaire, on devine l'intention qu'a eue l'artiste de graver une croix au milieu de deux sillons profonds qui se coupent à angle droit. — Cette ornementation grossière est due au burin primitif d'un artiste inhabile. Elle n'en présente pas moins un certain cachet.

Le *bracelet* (fig. 2) est constitué par une baguette de bronze arrondie en dehors, aplatie en dedans, dont les deux extrémités sont plus épaisses que le centre. Il est d'un caractère grossier, sans ornements ni dessins. Il n'approche pas, même de loin, des beaux bracelets de l'époque du bronze. A noter cependant qu'il a une certaine élasticité et qu'il devait légèrement s'ouvrir pour permettre de l'introduire par la main autour de l'avant-bras. Les deux os, qui l'accompagnent, montrent qu'il apparte-

nait à une personne jeune, dont le système osseux n'avait pas pris un grand développement. Quiquerez ne note pas d'objet de ce genre dans les fouilles de Bassecourt, mais par contre, il en figure plusieurs provenant de Delémont et de Beurnevésin (1).

Le *collier* complet (fig. 10) que nous avons recueilli autour du cou d'un squelette dont le crâne est malheureusement en morceaux, se compose de 47 perles de formes variées : les unes sont arrondies comme des grains de chapelet, les autres sont allongées, de forme cylindrique avec ou sans sillons transversaux, ou de forme oblongue ou aplatie, d'autres encore prennent la forme d'un tonneau. Les matières qui entrent dans leur composition sont un verre fruste et opaque, de la terre cuite, un métal et de l'ambre. Les perles en verre sont bleues, vertes ou rouges-brunes. Celles qui sont en terre ont une coloration jaune-claire. Il en est une de forme allongée, quadrangulaire, qui est brune et parsemée de points jaunes. Une des perles paraît être en cuivre. Elle est arrondie, creuse, recouverte de la patine verte habituelle. Il n'en reste malheureusement que la moitié. La perle en ambre est rougeâtre. Elle a la grosseur d'une aveline, la forme d'un cône tronqué et paraît avoir été destinée à être suspendue au cou, au-dessous du collier. Il est évident que cette parure (2) devait être le principal ornement de la jeune personne auprès de laquelle elle a été retrouvée. La mâchoire inférieure de celle-ci, qui a pu être conservée, présente une rangée de belles dents, dont l'émail, quoique fendillé, est encore très brillant.

Les autres *grains de collier*, au nombre de six (fig. 3), sont, l'un en verre opaque, verdâtre, les autres en terre,

(1) Quiquerez. *Ibid.* Pl. XII, fig. 11 et 12, attribués à un tumulus celtique de l'âge du bronze, ce qui est peu probable ; fig. 13, cet objet, trouvé à Beurnevésin était accompagné de plusieurs autres ressemblant à ceux des fig. 11 et 12. Nous croyons qu'ils sont contemporains du nôtre.

(2) Voir Quiquerez. *Ibid.* Pl. X.

trois sont colorés en jaune, un autre en rouge, le sixième, arrondi, est coloré en noir avec des points jaunes, rouges et verts. Ils ne diffèrent pas de ce que l'on connaît sous ce rapport.

La *boule en silex* a un diamètre de 67 millimètres, elle pèse 420 grammes. Elle est formée d'une croute calcaire recouvrant un silex à cassure conchoïdale, d'un blanc-grisâtre. Sa forme est celle d'une boule régulièrement arrondie, pareille aux boulets de pierre de nos musées. Elle était placée entre les deux tibias d'un squelette d'adulte. M. Lépée (1) croit qu'elle représente le morceau de silex qu'on retrouve au milieu des autres objets, dans un grand nombre de sépultures de ce genre.

Les *deux agrafes de ceinturon* sont en fer. L'une (fig. 7), qui a été bien endommagée par la rouille, ne diffère pas de celles qui ont été décrites et figurées par nombre d'auteurs, en particulier, pour le Jura, par Quiquerez, dans son ouvrage sur la *Topographie d'une partie du Jura oriental* et qui caractérisent, d'une façon spéciale, l'époque burgonde. La nôtre est complète ; elle présente encore les trois clous qui la fixaient au ceinturon de cuir. A la surface, on voit quelques traces du filigrane d'argent qui la damasquinait, mais on ne peut plus suivre aucun dessin.

Ces sortes d'agrafes sont communes. Il en existe dans tous les musées. La collection de Montbéliard en possède à elle seule plus de vingt. Il y aurait donc seulement à les mentionner, si la seconde des agrafes que nous avons recueillies n'avait une signification particulière qui permet de déterminer les croyances religieuses de celui qui la portait pendant sa vie, en même temps que l'époque à laquelle appartenait la population qui est venue peupler notre cimetière.

Cette agrafe (fig. 1) a une forme quadrangulaire : elle

(1) Communication orale.

mesure 10 centimètres de long sur 7 centimètres de large. Elle est formée d'une plaque de fer assez épaisse, malheureusement érodée par son séjour dans la terre. Aux quatre coins se trouvent encore les ouvertures, au moyen desquelles elle était fixée par des clous, à un baudrier de cuir. A l'une des extrémités, sont placées deux boucles aplaties, dans lesquelles pivote un tourillon faisant partie d'un anneau ovalaire bombé en dehors, comme le bord extérieur de certaines épaulettes allemandes. Au centre de l'anneau, se trouvait la pointe, pouvant pénétrer dans l'ouverture pratiquée dans le baudrier de cuir.

L'anneau, qui est aussi en fer, est décoré d'un dessin en fil d'argent. Le motif principal est formé de plaques d'argent ovalaires, entourées de lignes qui s'entrecroisent. Le bord est festonné d'un côté par une ligne oscillante, de l'autre par de fines hachures.

La plaque nous montre au centre une sorte de niche, dans laquelle se dresse un personnage, appuyant ses deux mains sur la poitrine. Des deux côtés, le long des jambes, sont représentés des animaux dont celui de droite surtout est facile à distinguer. On remarque fort bien la tête, les deux paires de pattes et une longue queue. Celui de gauche est plus détérioré. Autour de la niche, la plaque est très ornementée par des lignes de losanges ou de hachures etc., formant des dessins linéaires d'un bel aspect : au-dessus de la tête, des séries de demi-cercles concentriques, ayant l'apparence d'une auréole.

Le fond, ainsi que le pourtour de la niche, sont constitués par une sorte de plaqué d'argent, les ornements de la périphérie, par des fils d'argent qui damasquinent très élégamment le fer. Le personnage et les animaux sont aussi recouverts de hachures du même genre.

Cette agrafe était placée sur la poitrine. Elle devait se boucler de haut en bas et non en travers du corps comme celle d'un ceinturon : de cette manière, le sujet du dessin n'aurait pas été distinct. En effet, sur deux

autres agrafes, dont il est parlé plus loin, le dessin est calculé de manière à être vu, lorsque la boucle fixe un ceinturon autour du corps.

Notre agrafe, employée de cette manière, se présenterait fort mal, le personnage étant ainsi représenté couché. Il est donc probable qu'elle était fixée sur le devant d'un baudrier, tel que les soldats le portaient autrefois suspendu par dessus l'épaule.

Dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, M. de Bonstetten (1), publie une note sur une plaque analogue de ceinturon, provenant du cimetière burgonde de Daillens (Vaud), découvert en 1849 par M. Gex.

Celle-ci a aussi une forme quadrangulaire. Sa longueur est de 8 centimètres et sa largeur de 6. Le personnage est placé au centre, dans une direction perpendiculaire à la plus grande longueur de l'objet. Il élève les deux mains vers le ciel, les doigts étendus. De chaque côté, est représenté un animal, avec une crinière grossièrement indiquée, dont les pattes s'appuyent sur le bord latéral de l'image, avec la tête en bas, dirigée vers les pieds qu'ils semblent lécher.

Au bas de cette note, Ferdinand Keller (2) fait observer qu'on a trouvé en grand nombre des agrafes, destinées à boucler un ceinturon, dans les sépultures burgondes de la Suisse occidentale et de la Franche-Comté.

« Nombre de ces agrafes, ajoute ce savant, offrent des » gravures représentant, sous une forme symbolique, la » victoire du christianisme sur ses ennemis et sur les er- » reurs payennes.

» Les inscriptions placées le long du bord de ces agra- » fes ont le même but, parfois elles donnent aussi le nom » du propriétaire de ces boucles de ceinturon, qui ser- » vaient aussi d'amulettes. Parmi ces figures, celle qu

(1) Indicateur. Zurich, 1872, p. 386.
(2) *Ibid.* p. 386 (traduction de l'allemand).

» revient le plus souvent est celle de Daniel, qui, placé
» entre deux lions qui lui lèchent les pieds, élève ses
» mains vers le ciel. C'est une manière symbolique
» d'exprimer la nécessité de la fidélité aux principes du
» christianisme et de montrer la protection que donne la
» foi chrétienne dans les dangers.

» Sur la même agrafe, Daniel est représenté dans la
» fosse aux lions. L'inscription, qui manque d'orthogra-
» phe, doit se lire ainsi, si je ne me trompe :

« *Vir? Daniel duo leones pedes ejus lengebant. Daidius.*
» Daidius est le nom du propriétaire de la boucle de cein-
» turon. »

Nous avons vu le moulage d'une agrafe semblable trouvée en France, à Publy, département du Jura, par M. Z. Robert, en 1865. C'est absolument le même sujet exécuté de la même manière. Seule, l'inscription manque.

Le docteur Gosse a de son côté décrit une agrafe provenant d'un tombeau burgonde et représentant l'entrée, à Jérusalem, de Jésus-Christ, entouré de ses apôtres

M. le professeur Grangier (1), qui est si compétent dans ces questions, attribue notre agrafe au ve siècle, comme plusieurs objets semblables, restes d'un cimetière de cette époque, qui figurent au musée de Fribourg.

L'analogie avec ces objets provenant des musées de Lausanne, Genève, Fribourg, etc., ainsi que de la Franche-Comté, est pour nous la preuve la plus évidente que notre plaque de ceinturon est un objet chrétien, représentant Daniel dans la fosse aux lions. C'est aussi l'opinion émise par M. Grangier. Cette agrafe devait être la propriété d'un personnage, ayant appartenu à une population sédentaire, fixée au voisinage du Cras-Chalet, sur les bords de la petite rivière de la Vendline.

Il est facile de démontrer que les habitants de ce coin de terre n'étaient pas nomades, mais devaient être là à

(1) Lettre du 15 mai 1886.

demeure fixe. En effet, la plupart des auteurs, et avec eux M. l'abbé Cochet, font remarquer que, « dans les cimetières francs, saxons ou burgondes (1), les morts sont armés de toutes pièces et parés comme pour une grande revue militaire ». Nomades et guerriers, les Burgondes, après leur invasion, parcoururent cette partie de la grande Séquanie, semant les ruines autour d'eux, comme les Allémans, avant de se fixer. Plus tard, quand le besoin d'une vie plus tranquille se fit sentir, ils se mêlèrent peu à peu à la population sédentaire, au point de perdre complètement ce caractère guerrier dont parle M. Cochet, à telle marque que les armes sont absentes dans notre cimetière, ou n'y sont représentées que par une vulgaire lame de couteau. Le mélange des sexes, la présence d'individus de tout âge, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, montrent que nous sommes en présence du cimetière d'une agglomération d'hommes dont les demeures devaient exister dans le voisinage. Or, nous savons, par les recherches des archéologues, que les Burgondes se construisaient des habitations en bois et que, à p rt celles qui ont été élevées sur les ruines des villas romaines, il n'en reste aucune trace appréciable.

M. Quiquerez énonce une opinion du même genre à propos de Bassecourt (2), dont le cimetière, dit-il, présente un intérêt particulier parce que les objets, qu'il restitue, indiquent une population guerrière et sédentaire, établie en ce lieu, avec femmes et enfants, ayant conservé ses armes, ses vêtements, ses objets de parure, ses usages mêmes.

En commençant, nous disions que, nulle part dans le Jura, on n'a trouvé d'objet se rapportant aux croyances religieuses de ces peuples, et même pour Bassecourt, Quiquerez se trouve amené à dire qu'aucun des objets

(1) Cochet. Le tombeau de Childéric I, Paris, 1859, p. 61, cité par Straub.
(2) A. Quiquerez. Cimetière burgonde à Bassecourt. Indicateur 1879, p. 946.

découverts ne révèle que cette population ait déjà embrassé le christianisme.

L'agrafe de ceinturon que nous venons de décrire, est donc la première manifestation de la religion chrétienne dans notre pays, après l'invasion des Barbares. Nous sommes en droit de conclure que, au cours du Ve siècle, existait dans le vallon de la Vendline, au voisinage du village actuel de Bonfol, une population assez nombreuse, dont une partie au moins avait embrassé le christianisme.

Il est probable que la religion chrétienne qui florissait au IIIe siècle dans les centres de l'antique Rauracie, sous la domination romaine, fut emportée par le torrent dévastateur des envahisseurs barbares, qui imposèrent aux débris des populations détruites leurs habitudes, leurs mœurs et leurs croyances ; ce n'est qu'au retour de temps plus tranquilles que le christianisme reparut avec les restes de l'ancienne civilisation romaine (1).

(1) Voir à ce sujet : Mgr Vautrey. Ouvrage cité plus haut, T. I.

Ces pages étaient déjà sous presse, lorsque nous avons eu communication d'un intéressant travail de M. le docteur Edm. de Fellenberg, intitulé : *Das Gräberfeld bei Elisried,* qui a paru dans les *Mittheilungen der antiquarischen Geselschaft in Zurich, 1886, Bd. XXI Heft 7, S. 175.*

Cet ouvrage est accompagné de dix planches dont plusieurs en chromolithographie, d'un plan de situation et d'une vue des lieux.

Le cimetière d'Elisried au district de Schwarzenbourg, renfermait au moins cent tombes, qui ont été explorées avec soin, et sur lesquelles vingt-quatre ont fourni un grand nombre d'objets. Nous mentionnerons parmi ceux-ci, des broches, des colliers, des boucles d'oreilles, des agrafes de ceinturon, etc. Il n'y avait pas d'armes. Plusieurs de ces objets présentent des ornements en métaux précieux, or et argent.

Une agrafe de ceinturon, formée d'une plaque d'ivoire, offre une gravure représentant divers personnages. Elle est malheureusement fort détériorée. A part cet objet, il n'y a rien d'analogue au sujet représenté par notre figure 1.

M. de Fellenberg rapproche des objets trouvés dans la nécropole d'Elisried les découvertes analogues faites en Suisse et dans les pays voisins. Outre les faits nouveaux qu'il apporte, ce mémoire très étudié constitue un excellent travail d'ensemble et donne une idée générale de nos connaissances sur les vestiges archéologiques laissés dans nos contrées par les Burgondes.

Explication des figures.

Fig. 1. Agrafe de ceinturon, représentant Daniel dans la fosse aux lions.
2. Bracelet en bronze, avec 2, les deux os de l'avant-bras, autour desquels il a été retrouvé.
3. Grains de collier, trouvés isolément.
4. Boucles d'oreilles (en bronze ?).
5. Bague fruste en bronze bien conservée.
6. Couteaux en fer.
7. Agrafe en fer, damasquinée d'argent, avec quelques restes du filigrane d'argent et les têtes des trois clous qui la fixaient.
8. Bague en bronze, forme « chevalière », gravée.
9. Bague creuse (en bronze ?), détériorée, avec sa phalange.
10. Collier composé de 47 grains, avec
11. Grain d'ambre rougeâtre.

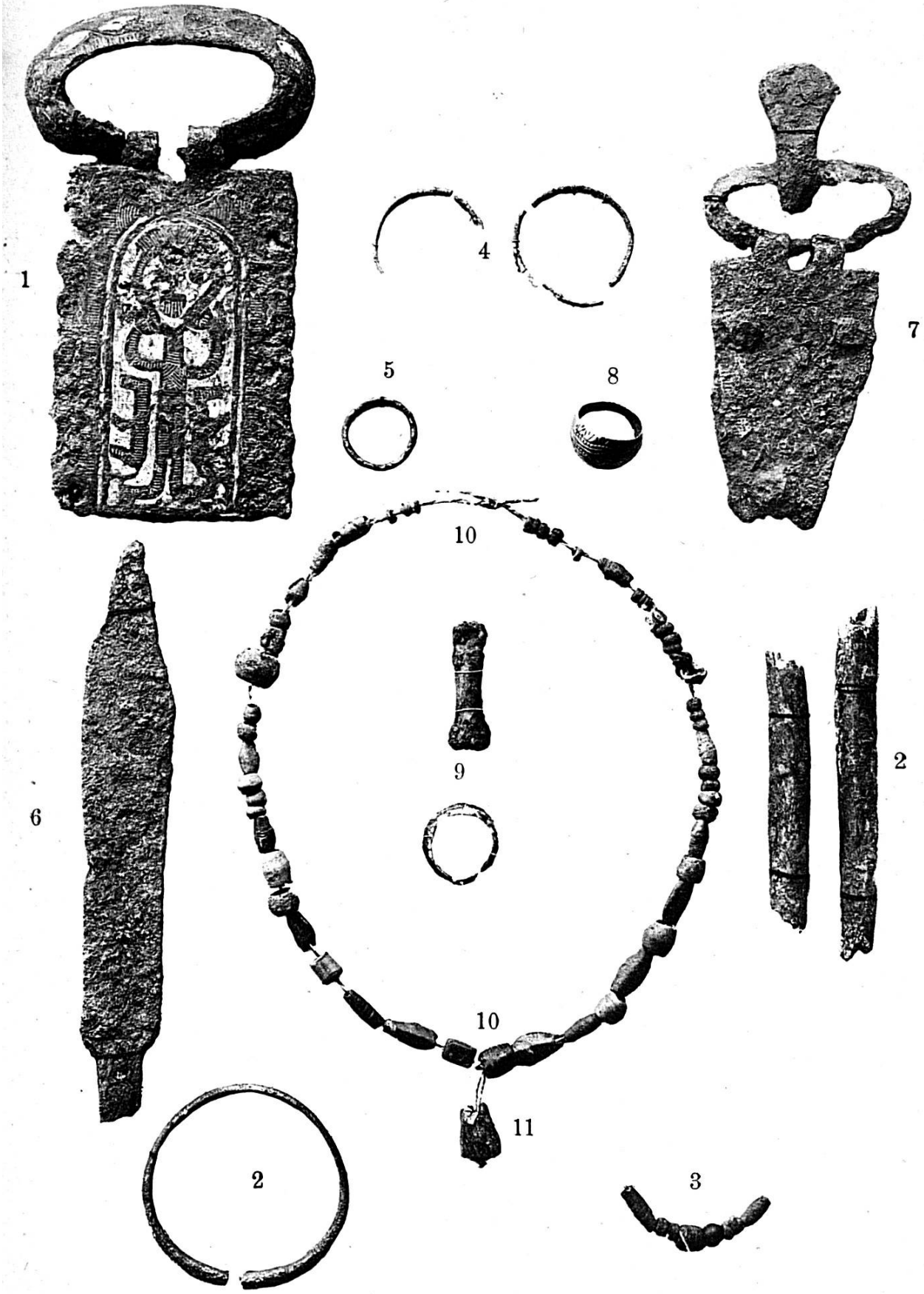

OBJETS TROUVÉS AU „CRAS-CHALET."

Phototypie de J. Brunner, Winterthur.